

RENTREE 2024 - 2025

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES : Classe Maternelle Grande Section – Cycle1

(disponible sur le site : www.ndm-marseille.org)

Pour les 10 mois de l'année scolaire, la majorité des fournitures a été achetée par l'intermédiaire de l'école dans un souci d'unité et d'économie, (facture du mois de septembre) :

- La somme d'environ **55€**, correspondant au matériel de votre enfant (peinture, colle, feutre, etc), il est à noter que l'impact économique s'est aussi reporté sur les produits de type scolaires.
- La somme de **6,50€** pour le cahier de texte « Écolien ».

Pour la première fois la Mairie distribuera pour les élèves des écoles privées un kit maternelle contenant :

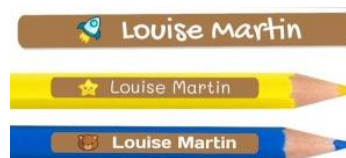
- Une petite gourde en aluminium (pour la maison).
- Un petit cahier, un petit cahier à dessin, une boîte de crayons plastiques à dessin spécifiques (style « pastels ») - non commandés sur la liste générale.
- Un tablier en tissu pour l'école.

À APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE : Tout doit être IMPERATIVEMENT marqué au nom de l'enfant et rangé dans un sac adapté que vous donnerez à l'aide maternelle (ASEM) :

- 1 petit sac à dos pratique pouvant contenir un cahier 20X25 (« l'Écolien »), que l'enfant doit savoir ouvrir et fermer seul - avec nom et prénom. Pas de cartable à roulettes à l'école.
- 2 photos d'identité récentes - avec nom et prénom au dos de chaque photo.
- 1 petit gobelet en plastique dur pour que votre enfant puisse boire en classe - avec une étiquette lisible nom et prénom.

Sites pratiques pour des étiquettes toutes faites et marquer les affaires de votre enfant.

- <https://www.a-qui-s.fr/etiquettes-et-objets-personnalises-pour-marquer-et-retrouver-ses-affaires-a-lecole/>
- <https://www.ludilabel.fr>
- <https://www.c-monetiquette.fr>



A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE POUR LE COLLECTIF :

| Pour les filles : | Pour les garçons : |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - 1 boîte de mouchoirs - 1 lot d'assiettes en carton blanc - 1 flacon de solution hydro alcoolique <p>AVEC UNE POMPE (1 x 500 ml ou 2 x 250 ml).</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 1 boîte de mouchoirs - 1 lot de gobelets en carton blanc - 2 paquets de lingettes (biodégradables de préférence). |

Pour éviter le stockage et faire des économies nous vous demanderons de renouveler tout le long de l'année, en cas de nécessité les mouchoirs, les lingettes, etc.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. **Tout (vêtement, bonnet, tour de cou, chaussures, sacs, ...) doit être OBLIGATOIREMENT marqué au nom de votre enfant, soit avec un feutre indélébile, soit avec des étiquettes cousues ou thermocollantes.**
2. **En maternelle les chaussures à lacets ne sont pas autorisées (ou utiliser des lacets sans nœuds autobloquants !!!) ainsi que les bretelles et les salopettes.**
3. **Pour des raisons de sécurité seules les écharpes à col ou tubulaires sont autorisées.**
4. **AUCUN médicaments, les bonbons, les chewing-gum, sucettes et autres friandises comme les petits jouets de la maison ne sont pas admis au sein de l'établissement (même dans le sac à dos/ cartable de l'élève).**

En vous remerciant par avance.

L'enseignante Mariangela PERRONE et l'aide maternelle Wiem KHELIFA.